

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **28 (1956)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ;
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte.
Dr A. Montandon ;
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jaquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hoehel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » ;

- U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement ;
- F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses ;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne ;
- S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève ;
- S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève ;
- S. D. T. Société des dessinateurs et des techniciens du canton de Vaud, Lausanne ;

FAMILIA, Société coopérative d'habitation ;

SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève ;

F.O.M.H.A.B. Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

Assemblée et V^e Congrès de l'Union internationale des architectes

L'assemblée statutaire aura lieu à Moscou, les 23 et 24 août 1957.

Le V^e Congrès se tiendra à Moscou, du 25 août au 1^{er} septembre 1957. Il sera consacré à la construction et à la reconstruction des villes.

La documentation recueillie présentera des exemples caractéristiques de villes nouvelles et de villes reconstruites.

Partout les créateurs ont eu à résoudre des problèmes analogues, à vaincre des difficultés souvent identiques ; partout les auteurs de plans, instruits des erreurs tragiques des villes du XIX^e siècle et formés à l'école de l'urbanisme né avec ce siècle, ont proposé des solutions qui s'écartent délibérément des idées admises jusque-là. Ils ont eu à affronter des obstacles qui n'ont pas permis partout la réalisation intégrale de leurs projets. Mais, dans l'ensemble, des villes sont nées qui ont un visage essentiellement nouveau. Un résultat est là, dont il est possible et nécessaire de tirer dès maintenant un premier enseignement.

Ces cités ont-elles répondu à l'attente de leurs auteurs ? Leur conception fonctionnelle, qui modifie fondamentalement les règles de composition traditionnelle, peut-elle être considérée comme un succès au double aspect fonctionnel et esthétique ? Des lois se dégagent-elles ? De quels facteurs a-t-on négligé de tenir compte et à quels facteurs a-t-on donné trop d'importance ?

Le questionnaire porte sur les problèmes généraux de planification, de démographie, de structure, de travail, habitat, culture, loisirs, services publics, circulation et esthétique, ainsi que sur les raisons déterminant la création de villes nouvelles et les principes présidant à leur conception.

La reconstruction des villes sinistrées par faits de guerre ou cataclysmes est au programme, de même que la remodellation des agglomérations urbaines existantes.

Notons enfin l'étude des aspects économique, social et législatif, de la réalisation et son aspect technique : apport de l'industrie à la production des bâtiments.

SOMMAIRE :

Assemblée et V ^e Congrès de l'Union internationale des architectes	7
Le problème des maisons-tours	9
La mère de famille qui n'a que son ménage, que fait-elle ?	11
L'Exposition « Interbau 57 », à Berlin.	12
La notion du bien-être dans la maison moderne	15
Pourquoi emploie-t-on moins de bois dans le bâtiment ?	16
La question des hauteurs d'étage	17
Bibliographie	18
Renseignements commerciaux	19
Informations	20